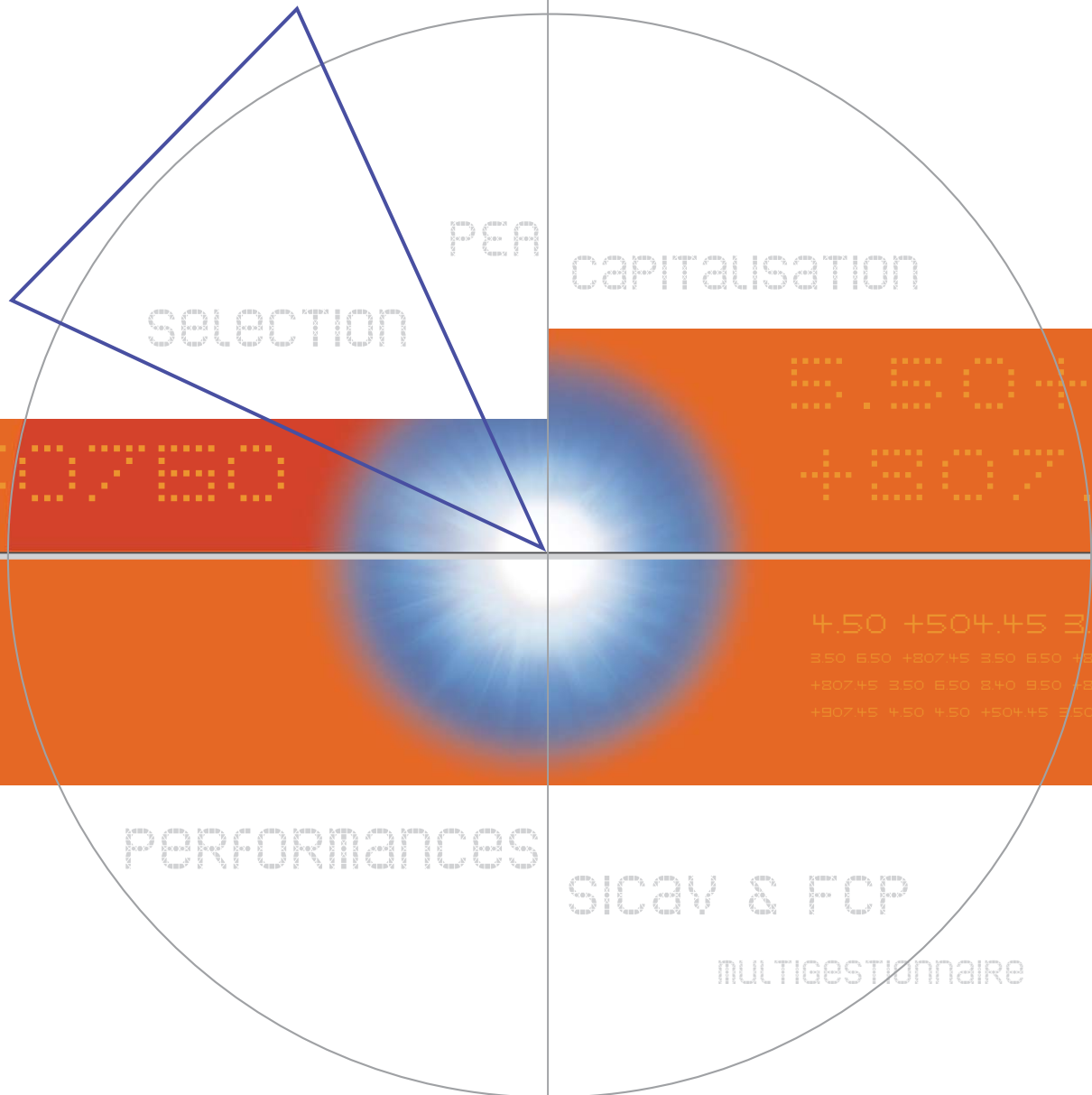


Olympia PEA CAPI

Annexe financière

EN VIGUEUR AU 15/10/2007

Contrat individuel de capitalisation
n° LMP303071657C0
libellé en unités de compte



OLYMPIA
ASSURANCES
S . A . R . L .

PRÉAMBULE

L'épargne est répartie, selon les choix exprimés par le souscripteur, entre les différents supports financiers libellés en unités de compte proposés ci-après.

Selon l'évolution des conditions de marché et/ou par décision de LA MONDIALE PARTENAIRE, la présente annexe financière pourra évoluer dans le temps, conformément aux dispositions générales du contrat OLYMPIA PEA CAPI. Ces modifications pourront concerner la liste des supports des unités de compte présentée ci-dessous, des supports pouvant être ajoutés à cette liste. LA MONDIALE PARTENAIRE se réserve cependant le droit de clore l'accès à certains supports pour les nouveaux versements ou transferts d'épargne lors d'un arbitrage. Les droits d'entrée et/ou de sortie des supports pourront notamment être modifiés du fait de la modification du prospectus de l'un des supports.

LES UNITÉS DE COMPTE

Les supports proposés au titre du présent contrat sont tous des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) éligibles au titre du PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Selon la nature des investissements au sein des OPCVM, ces supports se répartissent selon différentes catégories.

Conformément à l'article A.132-5 du Code des assurances, LA MONDIALE PARTENAIRE ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Le souscripteur reconnaît avoir été informé que le prospectus simplifié, la note détaillée, le règlement ou les statuts, le dernier rapport annuel et le dernier état périodique du ou des supports libellés en unités de compte (qui sont des OPCVM) proposés dans le contrat OLYMPIA PEA CAPI, investis sont disponibles sur simple demande écrite auprès de la société de gestion des OPCVM concernés ou auprès de l'Autorité des Marchés Financiers via son site internet : <http://www.amf-france.org>.

L'assureur s'efforce d'obtenir les meilleures conditions d'accès aux OPCVM référencés au contrat. Toutefois, tous les frais, coûts, taxes et impôts qui pourraient être facturés ou imputés à l'assureur lors de l'acquisition ou de la cession des OPCVM sont à la charge du souscripteur.

>>> ACTIONS EUROPE

CATEGORIES	NOM DE L'UNITÉ DE COMPTE	GESTIONNAIRE	DESSCRIPTIF
Actions Immobilières et Foncières	Aeden Invest-Immo C FR0010080895	KBL FRANCE GESTION	La SICAV vise prioritairement la recherche de plus-values à moyen et long terme à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions de sociétés immobilières en prenant des risques limités. Les actions sont choisies au travers d'une sélection de titres "stock-picking" en recherchant plus particulièrement des valeurs de rendements et des valeurs génératrices de cash-flow. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : SICAV. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - PMC	AGF Invest FR0010116350	AGF ASSET MANAGEMENT	L'objectif de gestion du FCP est d'offrir une performance supérieure à celle du marché des actions de petite et moyenne capitalisations de la zone euro. Le degré minimum d'exposition au risque actions du portefeuille est de 80 %, dont 75 % provenant de la zone euro. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 80 % Zone géographique : Europe Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Mixte capitalisation/distribution. Périodicité : Jour
Actions des pays de la Communauté Européenne	Agressor PEA FR0010330902	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Ce FCP est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme sans référence à un indice à travers l'exposition sur les marchés d'actions européennes. Il est exposé à hauteur de 75 % minimum en actions européennes, et sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour

Annexe financière en vigueur au 15/10/2007

8.40 9.50 +807.45 5.50 8.50 +907.45 4.50 4.50 +504.45 3.50 6.50

CATEGORIES	NOM DE L'UNITÉ DE COMPTE	GESTIONNAIRE	DESRIPTIF
Actions Européennes - générales	BNP PARIBAS actions Europe P C FR0010028910	BNP PARIBAS AM	L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance comparable à celle du MSCI Europe, indice représentant les marchés actions européens. Le FCP est exposé au minimum à 90 % aux marchés actions dans des titres de tous secteurs de grande et éventuellement moyenne capitalisations. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 90 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions des pays de la Communauté Européenne	Carmignac Euro-Entrepreneurs FR0010149112	CARMIGNAC GESTION	Le FCP est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocations d'actifs, qui a pour objectif de surperformer son indicateur de référence l'indice DJ Stoxx 200 Small. L'approche de gestion repose essentiellement sur la sélection de valeurs de petites et moyennes capitalisations des pays de la Communauté Européenne à hauteur de 60 % au moins. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions des pays de la Communauté Européenne	Centifolia Europe FR0010058008	DNCA FINANCE	L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance à comparer, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions de l'indice DJ Stoxx 600 des pays de la Communauté Européenne. Le FCP intègrera à plus de 50 % de son actif des actions de sociétés de grande ou moyenne capitalisations figurant dans l'indice Eurostoxx 600, sans allocation géographique particulière. Le FCP s'autorise dans la limite de 10 % à investir sur toutes les valeurs cotées hors pays de la Communauté Européenne, sur les marchés d'Europe de l'Est. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Diversifié international - gestion flexible	DNCA évolutif PEA FR0010354837	DNCA FINANCE	L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite DJ STOXX 600 (75 %), EONIA (25 %) grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs. Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FCP, pouvant être couvert totalement, sera exposé entre 0 et 100 % au marché des actions de la Communauté Européenne, en direct ou via les OPCVM et l'utilisation d'instruments dérivés. Durée recommandée : 60 mois. Zone géographique : Europe Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions Européennes - PMC	Echiquier Agenor FR0010321810	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Ce FCP est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme sans référence à un indice et avec une volatilité plus faible qu'un investissement en direct en actions. Il est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions européennes. Il investit principalement en petites et moyennes valeurs européennes. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour

Annexe financière en vigueur au 15/10/2007

8.40 9.50 +807.45 5.50 8.50 +907.45 4.50 4.50 +504.45 3.50 6.50
E 350 650 84

CATEGORIES	NOM DE L'UNITÉ DE COMPTE	GESTIONNAIRE	DESRIPTIF
Actions santé et environnement	Performance Environnement FR0010086520	FINANCIERE DE CHAMPLAIN	Ce FCP a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à celui des marchés actions européens à moyen/long terme, en profitant notamment de la dynamique des valeurs liées à l'environnement. La zone géographique prépondérante sera la France. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Zone Euro Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Diversifié international - gestion flexible	Richelieu évolution FR0007030283	RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVEE	Le FCP a pour objet de rechercher une performance supérieure à l'indice Eurostoxx 50 sur la durée de placement recommandée, par la gestion active d'un portefeuille d'actions (ou titres assimilés éligibles au PEA) principalement européennes en mettant en place une couverture dynamique pour se protéger contre une baisse des marchés actions. L'ensemble des secteurs d'activités ainsi que toutes les tailles de sociétés peuvent être représentés dans le FCP, sans restriction. Durée recommandée : 60 mois. Zone géographique : Monde entier Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions de pays de la zone euro	Synergie Smaller Cies FR0010021972	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT	L'objectif du FCP est de réaliser sur un horizon minimum de placement de 5 ans une performance supérieure à l'indice de référence DJ Euro Stoxx Total Market Index Small (capitalisation moyenne des valeurs de 700 millions d'euros), tout en satisfaisant aux normes fixées pour les PEA. La gestion financière du FCP, supervisée par Sycomore Asset Management est divisée en cinq poches équivalentes, à savoir : valeurs françaises, allemandes, italiennes, espagnoles et néerlandaises. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Zone euro Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions des pays de la Communauté européenne	Ulysse (C) FR0007475769	TOCQUEVILLE FINANCE SA	L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne (et notamment française) tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Durée recommandée : supérieure à 5 ans. Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour

>>> ACTIONS FRANCE

Actions françaises - PMC	Aeden France Croissance FR0010092197	KBL FRANCE GESTION	L'objectif du FCP est de participer à l'évolution du marché des actions françaises appartenant aux compartiments B et C d'Euronext (moyennes et petites capitalisations). Les actions sont choisies à partir d'une sélection de titres, en privilégiant plus particulièrement les valeurs dites de croissance. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : France Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
--------------------------	--	--------------------	---

Annexe financière en vigueur au 15/10/2007

8.40 9.50 +807.45 5.50 8.50 +907.45 4.50 4.50 +504.45 3.50 6.50
 1.00 1.50 2.00 2.50 3.00 3.50 4.00 4.50 5.00 5.50 6.00 6.50 7.00 7.50 8.00 8.50 9.00 9.50 10.00

CATEGORIES	NOM DE L'UNITÉ DE COMPTE	GESTIONNAIRE	DESSCRIPTIF
Actions françaises - générales	Centrale Actions France FR0000281230	CCR ACTIONS	L'objectif de la SICAV est de battre, sur la durée de placement recommandée, la performance de l'indice CAC 40 grâce à une gestion active et réactive n'hésitant pas à s'éloigner des valeurs qui composent l'indice de référence. La SICAV adoptera une stratégie d'investissement "value". Durée recommandée : 24 mois. Minimum risque Action : 90 % Zone géographique : France Nature : SICAV. Devise : EUR Affectation des résultats : Mixte capitalisation / distribution. Périodicité : Jour
Actions françaises - générales	Cogefi France FR0000283392	COGEFI GESTION	La SICAV est un OPCVM dynamique dont l'objectif est d'obtenir à long terme une performance supérieure à l'indice de référence CAC 40, à travers une sélection de titres "stock-picking". La sélection de valeurs porte essentiellement sur les grandes et moyennes capitalisations. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : France Nature : SICAV. Devise : EUR Affectation des résultats : Distribution. Périodicité : Jour
Actions françaises - PMC	Cogefi Prospectives P FR0000942948	COGEFI GESTION	L'objectif de gestion de la SICAV vise à battre l'indice CAC Mid & Small 190, sur un horizon de placement supérieur à 5 ans, par des placements dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations françaises, éligibles au PEA. Il investira dans des titres pouvant faire l'objet d'opérations financières particulières (OPA, OPE, OPR ...) et sélectionnera des valeurs dont le redressement est en cours, au travers d'une gestion dite "value". Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : France Nature : SICAV. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - indicielles	Digit CAC 40 (C) FR0000435380	SINOPIA SOCIETE DE GESTION	L'objectif de gestion du FCP est de répliquer la performance de l'indice CAC 40 quelle que soit son évolution. Durée recommandée : 24 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : France Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - PMC	Echiquier Junior FR0010434696	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Ce FCP est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme sans référence à un indice et avec une volatilité plus faible qu'un investissement en direct en actions. La gestion de ce fonds s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres - « stock-picking » - obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit. Il est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions des pays de la Communauté Européenne. Toutefois, c'est un fonds à dominante actions françaises. Durée recommandée : 36 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - générales	Echiquier Quatuor FR001044969	FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Ce FCP est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme sans référence à un indice avec une volatilité plus faible qu'un investissement en direct en actions. Il investit dans des titres pouvant faire l'objet d'opérations financières (OPA, OPE, OPR...) et sélectionne des valeurs dont la structure du capital est susceptible d'évoluer à court ou moyen terme. Par ailleurs, il investit sur des sociétés dont le redressement est en cours - phase de retournement - pour bénéficier ultérieurement d'une revalorisation par le marché. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 60 % Zone géographique : Communauté Européenne Nature : FCP. Devise : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour

+3.50	6.50	+6055.45	+807.45	3.50	6.50	+80	7.45	3.50	6.50
3.40	6.50	+807.45	6.50	6.50					
3.50	6.50	+807.45	3.50	6.50	+807.45	3.50	6.50	3.40	6.50
+807.45	6.50	+807.45	4.50	4.50	+804.45	3.50	6.50	3.40	6.50
+807.45	6.50	+807.45	4.50	4.50	+804.45	3.50	6.50	3.40	6.50

CATEGORIES	NOM DE L'UNITÉ DE COMPTE	GESTIONNAIRE	DESCRIPTIF
Trésorerie régulière	SGAM AI ACTIONS SERENITE* FR0007010657	SGAM ALTERNATIVE INVESTMENTS	La gestion du FCP a pour objectif de réaliser une performance similaire à celle de l'EONIA diminuée des frais de gestion. Zone géographique : France Nature : FCP. Devises : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - générales	Tocqueville Dividende (C) FR0000974503	TOCQUEVILLE FINANCE SA	L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement de l'économie européenne en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens (notamment français) distribuant un dividende important tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Durée recommandée : 24 mois. Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : France Nature : FCP. Devises : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - générales	Tricolore (C) FR0010176487	EDMOND DE ROTHSCHILD AM SA	La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement françaises (au minimum 65 %) dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : France Nature : FCP. Devises : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - générales	Tricolore rendement (C) FR0007028576	EDMOND DE ROTHSCHILD AM SA	La gestion du FCP, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur liquidative par des placements dans des sociétés majoritairement françaises (au minimum 65 %) dont les caractéristiques de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance. Durée recommandée : 60 mois. Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : France Nature : FCP. Devises : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour
Actions françaises - générales	Uni-Hoche(C) FR0000930455	PALATINE ASSET MANAGEMENT	La SICAV vise à atteindre une performance proche ou supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice SBF 120, sur un horizon de 5 ans avec une volatilité moindre. Durée recommandée : 24 mois. Minimum risque Action : 75 % Zone géographique : France Nature : SICAV. Devises : EUR Affectation des résultats : Capitalisation. Périodicité : Jour

* Les frais de gestion sur encours sont ramenés à 0,0125 % (soit 0,65 % l'an) pour le support SGAM AI ACTIONS SERENITE



LA MONDIALE
PARTENAIRE

Contrat assuré par La Mondiale Partenaire - Entreprise régie par le code des assurances
S.A. au capital de 73 413 150 euros
R.C.S. PARIS B 313 689 713
14, rue Roquépine - 75379 Paris cedex 08

Adresse de correspondance :
32, avenue Emile Zola - TSA 61002 Mons-en-Barœul - 59896 Lille cedex 9 - France
Fax : 03 20 67 38 70 / 03 20 67 36 44